

INFORMATION PRESSE

12 JUIN 2024

FÊTE DE LA MUSIQUE

Grande manifestation populaire, gratuite et ouverte à tous, la Fête de la Musique célèbre chaque année la musique vivante lors du solstice d'été, le 21 juin.

Pour permettre à tous les musiciens qui le souhaitent d'improviser un concert spontané, les rues du coeur de ville* seront piétonnes dès 18h. Une scène sera également installée sur la place de la mairie où plusieurs associations et écoles de danse se succéderont à partir de 17h30. À 21h45, une soirée salsa, bachata et kizomba sera proposée par l'association Salsanueva.

Les places Saint-Roch, Charles-de-Gaulle et la rue Molière seront quant à elles animées par des concerts organisés par les cafetiers. Le caféMusic' proposera également plusieurs concerts esplanade du Midou.

**Rues Gambetta, des Cordeliers, Bergeron, Bastiat, Wlérick, Lesbazeilles (sone piétonnière), Lacataye (partie ouest), Molière, Dominique de Gourgues, Pitrac, Saint-François, Clavé, de la Gourotté, Thiébaud, Léon des Landes (partie comprise entre la Rue Martinon et la Place Saint Roch), du Mirail, Cazailas, IV septembre et Montluc (partie est) ; Petite rue Saint-Roch ; Places Charles de Gaulle, Saint-Roch et Pitrac ; Cale de l'Abreuvoir (partie est) ; Pont Gisèle Halimi : Avenue Aristide Briand*

Plus d'infos :

Régie des Fêtes et Animations

479 avenue du Maréchal Foch à Mont de Marsan

05 58 75 39 08 • montdemarsan.fr

  Mont de Marsan

Contact presse : Margot Marcial
margot.marcial@montdemarsan-agglo.fr
05 58 46 30 45 • 06 34 12 59 21